



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises
Enquête annuelle des manufactures, 2001

Première transformation des métaux

SCIAN 331110-331529

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at 1 888 881-3666

0311

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous:

ASMFO0/GEFF01

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veillez déclarer pour:	0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter le guide ci-joint.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles. Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Veillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe dans les 30 jours suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999. Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire:		0013	[]		
0026	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	0054	Prénom []		
			Nom de famille []		
Titre: 0014		Adresse électronique: 0018		Site Web: 0020	
Numéro de téléphone: 0017 ()		Poste: 0027	Numéro de télécopieur: 0016 ()		Rempli le: AAAA MM JJ
Signature:				0015 []	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.					

Couverture

Veillez inclure les données pour tous les emplacements inscrits dans la **Section F, « Effectif selon l'emplacement »**.

Activité commerciale principale

1. Veillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **principale** décrivant le plus exactement la source **majeure** des revenus d'exploitation. Veillez ne cocher **qu'une seule** activité.

- 0140 1 Fabrication
- 2 Commerce de détail/Commerce de gros
- 3 Services
- 4 Autre

2. Veillez décrire brièvement votre activité commerciale principale: 0141 _____

3. Cela représente-t-il un changement avec l'année dernière? 0142 1 Oui 3 Non

Si votre activité commerciale principale n'est pas la fabrication, veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Renseignements sur la période de déclaration

Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier disponible de 12 mois se terminant** entre le 1er janvier 2001 et le 31 mars 2002. Veillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

4. Du AAAA MM JJ 0011 | AAAA MM JJ 0012 Au

5. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

- 0059 1 Oui 3 Non

6. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

- 0061 1 Oui 3 Non

7. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

- 0064 1 Oui 3 Non

8. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

- 0066 1 Oui 3 Non

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et avec d'autres ministères. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique* fédérale et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles. **VOS RÉPONSES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES À L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (autrefois REVENU CANADA)**. Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la présente trousse.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. Le guide joint au présent questionnaire a été préparé afin de vous aider à le compléter. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

Veillez inclure:

- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, reçus par cette unité commerciale;
- tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.

Veillez exclure:

- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise;
- tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

B-1 Sorties de l'activité manufacturière

La valeur des livraisons doit **exclure** les frais de livraison par des transporteurs à forfait ou publics, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes.

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):

2056 Livraisons Production Autre (veuillez spécifier): 2057 _____

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final: 2058 Oui Non
 Si la réponse est « non »,
 veuillez préciser le mode d'évaluation: 2063 _____

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.001 Scories et cendres (excluant expansées, granulées ou scories provenant de hauts fourneaux)	2619 00 9	Tonnes métriques	23001	25001
3.002 Cokes et semi-cokes de charbon, lignite ou tourbe, agglomérés ou non; charbon de cornue	2704	Tonnes métriques	23002	25002
3.003 Goudrons de charbon, lignite ou tourbe et autres goudrons minéraux	2706	XXX	XXXXX	25003
3.004 Acide sulfurique	2807 00 1	Tonnes métriques	23004	25004

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.005 Ammoniac anhydre	2814 1	XXX	XXXXX	25005
3.006 Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel	2818 2	Tonnes métriques	23006	25006
3.007 Sulfate d'ammonium	3102 21	XXX	XXXXX	25007
3.008 Polypropylène sous forme primaire	3902 1	XXX	XXXXX	25008
3.009 Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matières plastiques (à l'exclusion des adhésifs), en rouleaux ou en feuilles (inclure support pour contenants de lait, assiettes, tasses)	4811 3	Tonnes métriques	23009	25009
3.010 Argent, sous formes brutes	7106 91	XXX	XXXXX	25010
3.011 Argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné), sous formes mi-ouvrées, affinage secondaire	7106 92	XXX	XXXXX	25011
3.012 Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes, contenant en poids non moins que 99.95% d'or	7108 12 1	XXX	XXXXX	25012
3.013 Or (y compris l'or platiné), sous formes mi-ouvrées, d'une pureté de 10 carats ou plus ou de moins de 10 carats, affinage secondaire	7108 13	XXX	XXXXX	25013
3.014 Platine, sous autres formes mi-ouvrées, autres que fil thermocouple, barres, bandes, fil feuille ou plaque, affinage secondaire	7110 19 9	XXX	XXXXX	25014
3.015 Monnaies	7118	XXX	XXXXX	25015
3.016 Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires	7201	XXX	XXXXX	25016
3.017 Ferro-alliages	7202	XXX	XXXXX	25017

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.018 Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier	7204	XXX	XXXXX	25018
3.019 Demi-produits en fer ou en aciers non alliés	7207	Tonnes métriques	23019	25019
3.020 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus	7208	Tonnes métriques	23020	25020
3.021 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus	7209	Tonnes métriques	23021	25021
3.022 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus	7210	XXX	XXXXX	25022
3.023 Produits laminés plats, à chaud, en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, d'une largeur inférieure à 600 mm, épaisseur moins de 3 mm et ayant une limite d'élasticité minimale de 275 MPa ou d'une épaisseur de 3 mm ou plus et ayant une limite d'élasticité minimale de 355 MPa	7211 1	Tonnes métriques	23023	25023
3.024 Produits laminés plats, à chaud, en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, d'une largeur inférieure à 600 mm, épaisseur moins de 3 mm et ayant une limite d'élasticité minimale moins de 275 MPa ou d'une épaisseur de 3 mm ou plus et	7211 2	Tonnes métriques	23024	25024
3.025 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus	7212	Tonnes métriques	23025	25025
3.026 Barres pour béton armé en spires	7213 1	Tonnes métriques	23026	25026
3.027 Barres en fer ou aciers non alliés, laminées ou filées à chaud, avec creux, reliefs ou torsion après laminage	7214 2	Tonnes métriques	23027	25027

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.028 Barres étirées à froid en aciers non alliés	7215	Tonnes métriques	23028	25028
3.029 Profilés en fer ou en aciers non alliés	7216	Tonnes métriques	23029	25029
3.030 Fils en fer ou en aciers non alliés, contenant en poids moins de 0,25% de carbone	7217 1	Tonnes métriques	23030	25030
3.031 Fils en fer ou aciers non alliés, contenant en poids $\geq 0,25\%$ mais $< 0,6\%$ de carbone	7217 2	Tonnes métriques	23031	25031
3.032 Fils en fer ou en acier non allié, revêtus de matériel autre que le métal	7217 9	XXX	XXXXX	25032
3.033 Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus, ondulés ou perforés	7219 9	XXX	XXXXX	25033
3.034 Demi-produits en aciers alliés, autre qu'inoxidables	7224 9	Tonnes métriques	23034	25034
3.035 Produits laminés plats en aciers alliés autre qu'inoxidable, laminés à chaud, enroulés, d'une largeur de 600 mm ou plus	7225 3	XXX	XXXXX	25035
3.036 Produits laminés plats, à chaud, en aciers alliés autre qu'inoxidable, d'une largeur de 600 mm ou plus, non enroulés	7225 4	XXX	XXXXX	25036
3.037 Fil machine en aciers alliés autres qu'inoxidable	7227	XXX	XXXXX	25037
3.038 Barres en aciers alliés autre qu'inoxidable, simplement laminées ou filées à chaud	7228 3	Tonnes métriques	23038	25038
3.039 Profilés	7301 2	XXX	XXXXX	25039

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.040 Éléments de construction de voies ferrées, en fer ou acier	7302	XXX	XXXXX	25040
3.041 Rails	7302 1	XXX	XXXXX	25041
3.042 Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs	7304 1	XXX	XXXXX	25042
3.043 Canalisations (oléoducs, gazoducs) en fer ou acier, soudées, diamètre extérieur excédant 406,4 mm	7305 1	XXX	XXXXX	25043
3.044 Tubes et tuyaux, section intérieure et extérieure circulaires, diamètre extérieur excédant 406,4 mm, autre que soudés	7305 9	XXX	XXXXX	25044
3.045 Canalisations (oléoducs, gazoducs) en fer ou acier, à bords simplement rapprochés, soudés ou rivés, d'un diamètre extérieur de 406,4 mm ou moins	7306 1	XXX	XXXXX	25045
3.046 Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, d'un diamètre extérieur de 406,4 mm ou moins	7306 2	XXX	XXXXX	25046
3.047 Tubes, tuyaux et profilés creux en fer ou aciers non alliés, soudés, section circulaire, autre que canalisations ou des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, d'un diamètre extérieur de 406,4 mm ou moins	7306 3	XXX	XXXXX	25047
3.048 Tubes, tuyaux et profilés creux en acier inoxydable, soudés, section circulaire, d'un diamètre extérieur de 406,4 mm ou moins	7306 4	XXX	XXXXX	25048
3.049 Tubes, tuyaux et profilés creux en aciers alliés autre qu'inoxidable, soudés, section circulaire, d'un diamètre extérieur de 406,4 mm ou moins	7306 5	XXX	XXXXX	25049
3.050 Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, section non circulaire	7306 6	XXX	XXXXX	25050

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.051 Accessoires de tuyauterie, en fer ou acier, moulés, par exemple raccords, coudés, manchons	7307 1	Tonnes métriques	23051	25051
3.052 Brides, autre qu'en acier inoxydable ou fonte	7307 91	XXX	XXXXX	25052
3.053 Ponts et éléments de ponts en fer ou en acier	7308 1	XXX	XXXXX	25053
3.054 Toitures en fer ou en acier	7308 90 11	XXX	XXXXX	25054
3.055 Parements, soffites et bordures de toit en fer ou en acier	7308 90 13	XXX	XXXXX	25055
3.056 Barres de renforcement pour le béton en fer ou en acier, travaillées	7308 90 36	XXX	XXXXX	25056
3.057 Tôles en acier travaillé, autres que pour tuyaux ayant un diamètre plus grand que 91,44 cm, pour canalisations, conduites forcées, revêtements intérieurs de tunnels, etc.	7308 90 49	XXX	XXXXX	25057
3.058 Fils torsadés, torons et câbles en fer ou acier, à brins simples, non isolés pour l'électricité	7312 10 00 1	XXX	XXXXX	25058
3.059 Fils barbelés	7313 00 1	Tonnes métriques	23059	25059
3.060 Clôtures en fer ou en acier, autres que inoxydable	7314 19 5	XXX	XXXXX	25060
3.061 Grillages et treillis en fils de fer ou d'acier, soudés aux points de rencontre, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm ² , pour armature de béton	7314 20 1	Tonnes métriques	23061	25061
3.062 Clôtures en fer ou en acier, à maillons, zingués	7314 41 13	XXX	XXXXX	25062

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.063 Produits en métal déployé en fer ou en acier (ex. lattes métalliques, lattes cornières et baguettes d'angle)	7314 5	XXX	XXXXX	25063
3.064 Chaînes en fer ou en acier, autres qu'à maillons articulés ou antidérapantes	7315 8	XXX	XXXXX	25064
3.065 Clous de broche pour toiture et clous de broche d'une longueur de 25 mm ou plus	7317 00 1	XXX	XXXXX	25065
3.066 Clous, pointes, punaises, agrafes (excluant ceux en bandes), en fer ou en acier, d'une longueur inférieure à 25 mm	7317 00 9	XXX	XXXXX	25066
3.067 Vis mécaniques en fer ou acier	7318 15 2	XXX	XXXXX	25067
3.068 Boulons en fer ou en acier	7318 15 4	XXX	XXXXX	25068
3.069 Ressorts hélicoïdaux en fer ou en acier, pour meubles	7320 20 1	XXX	XXXXX	25069
3.070 Ressorts hélicoïdaux en fer ou en acier, pour véhicules automobiles	7320 20 2	XXX	XXXXX	25070
3.071 Ressorts hélicoïdaux en fer ou en acier, autres que pour meubles ou véhicules automobiles	7320 20 9	XXX	XXXXX	25071
3.072 Moulages, à usage municipal, en fonte non malléable	7325 10 11	XXX	XXXXX	25072
3.073 Bornes-fontaines	7325 10 12	XXX	XXXXX	25073
3.074 Moulages en fonte grise non malléable, autres qu'à usage municipal ou bornes-fontaines	7325 10 19	XXX	XXXXX	25074
3.075 Moulages en alliage de fonte	7325 10 2	XXX	XXXXX	25075

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.076 Articles en fonte non malléable, autres qu'en fonte grise ou alliage de fonte	7325 10 9	XXX	XXXXX	25076
3.077 Boulets et articles similaires pour broyeurs, en fonte, fer ou en acier, pour moulins	7325 91	XXX	XXXXX	25077
3.078 Moulages en fer, autres qu'en fonte grise	7325 99 1	Tonnes métriques	23078	25078
3.079 Moulages en acier au carbone, au four électrique	7325 99 21	XXX	XXXXX	25079
3.080 Moulages en acier au manganèse, résistant à l'abrasion, au four électrique	7325 99 22	XXX	XXXXX	25080
3.081 Moulages en acier fortement allié, au four électrique, autres qu'en acier au manganèse et résistant à l'abrasion	7325 99 23	Tonnes métriques	23081	25081
3.082 Moulages en acier allié, au four électrique, autres qu'en acier au carbone, manganèse, résistant à l'abrasion ou fortement allié	7325 99 29	XXX	XXXXX	25082
3.083 Estampes en fer ou acier	7326 19 3	XXX	XXXXX	25083
3.084 Cages en fils de fer ou d'acier	7326 20 2	XXX	XXXXX	25084
3.085 Grilles en fils de fer ou d'acier, pour réfrigérateurs ou cuisinières	7326 20 51	XXX	XXXXX	25085
3.086 Grilles en fils de fer ou d'acier, autres que pour réfrigérateurs ou cuisinières	7326 20 59	XXX	XXXXX	25086
3.087 Coussinets, non rodés, en fer ou en acier	7326 90 23	XXX	XXXXX	25087
3.088 Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique	7402	XXX	XXXXX	25088

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.089 Déchets et débris de cuivre	7404	XXX	XXXXX	25089
3.090 Fils machine en cuivre affiné	7407 10 11	XXX	XXXXX	25090
3.091 Coulages en cuivre, non autrement travaillés, alliés	7419 91 5	XXX	XXXXX	25091
3.092 Lingots d'aluminium, sous forme brute, non allié	7601 10 3	Tonnes métriques	23092	25092
3.093 Aluminium, sous forme brute, non allié (excluant billettes, blocs, lingots, barres entaillées, gueuses, brames, barres à fils)	7601 10 9	Tonnes métriques	23093	25093
3.094 Billettes d'alliages d'aluminium, sous forme brute	7601 20 1	Tonnes métriques	23094	25094
3.095 Blocs d'alliages d'aluminium, sous forme brute	7601 20 2	Tonnes métriques	23095	25095
3.096 Lingots d'alliages d'aluminium, sous forme brute	7601 20 3	Tonnes métriques	23096	25096
3.097 Alliages d'aluminium, sous forme brute (excluant billettes, blocs, lingots, barres entaillées, gueuses, brames, barres à fils)	7601 20 9	Tonnes métriques	23097	25097
3.098 Déchets et débris d'aluminium	7602	Tonnes métriques	23098	25098
3.099 Profilés creux en alliages d'aluminium	7604 21	Kilogrammes	23099	25099
3.100 Barres, tiges et profilés en alliages d'aluminium	7604 29	Kilogrammes	23100	25100
3.101 Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	7606	Kilogrammes	23101	25101

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.102 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm	7607	XXX	XXXXX	25102
3.103 Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	7609	XXX	XXXXX	25103
3.104 Parement, soffites et bordures de toit en aluminium	7610 90 2	XXX	XXXXX	25104
3.105 Contenant en feuilles d'aluminium (incluant les assiettes à tartes)	7612 90 3	XXX	XXXXX	25105
3.106 Pièces moulées, en aluminium	7616 99 21	XXX	XXXXX	25106
3.107 Moulages en aluminium, autres que moulages sous pression, au sable ou à cire perdue	7616 99 29	XXX	XXXXX	25107
3.108 Plomb affiné, sous forme brute	7801 1	Kilogrammes	23108	25108
3.109 Plomb sous forme brute, excluant affiné, contenant de l'antimoine comme second élément prédominant en poids	7801 91	Kilogrammes	23109	25109
3.110 Zinc non allié, brute, contenant en poids 99.99% ou plus de zinc	7901 11	XXX	XXXXX	25110
3.111 Moulages sous pression en zinc, alliés	7907 00 40 2	XXX	XXXXX	25111
3.112 Moulages en magnésium	8104 90 3	XXX	XXXXX	25112
3.113 Cadmium sous forme brute ou poudres, non alliés	8107 10 1	XXX	XXXXX	25113
3.114 Fourneaux et fours non électriques, industriels, autres que pour traitement minerais ou métaux ou boulangerie	8417 8	XXX	XXXXX	25114

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.115 Échangeurs de chaleur	8419 5	XXX	XXXXX	25115
3.116 Machines à emballer ou emballer	8422 4	XXX	XXXXX	25116
3.117 Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers)	8431 42	XXX	XXXXX	25117
3.118 Machines-outils à raboter, limer, mortaiser, tailler les engrenages, scier ou enlever autrement le métal	8461	Nombre	23118	25118
3.119 Machines-outils pour bois, caoutchouc, matière plastiques, à scier, raboter, cintrer, percer, trancher	8465 99	XXX	XXXXX	25119
3.120 Parties d'articles de robinetterie ou dispositifs similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs ou cuves	8481 9	XXX	XXXXX	25120
3.121 Arbres de transmission et manivelles, y compris arbres à cames et vilebrequins	8483 1	XXX	XXXXX	25121
3.122 Parties de transmission ou autres parties de machines pour transmettre l'énergie	8483 9	XXX	XXXXX	25122
3.123 Hélices de bateaux et leurs pales	8485 1	XXX	XXXXX	25123
3.124 Fils en cuivre pour bobinages, isolés	8544 11	XXX	XXXXX	25124
3.125 Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	8544 2	XXX	XXXXX	25125
3.126 Conducteurs électriques, sans pièces de connexion, tension n'excédant pas 80 V,	8544 49	XXX	XXXXX	25126
3.127 Conducteurs électriques sans pièces de connexion, tension excédant 80 V mais pas 1 000 V	8544 59	XXX	XXXXX	25127

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.128 Conducteurs électriques, tension excédant 1 000 V	8544 6	XXX	XXXXX	25128
20129 3.129 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21129	22129	23129	25129
4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication				25999

Pour information seulement

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

	\$'000 CDN
5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section Livraisons de produits de propre fabrication , veuillez indiquer ce montant	2074 ()
6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)	2053
7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)	2059
8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)	2054

B-2 Biens achetés pour la revente

	\$'000 CDN	
9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	2028	
10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.		%
Produit 1	2026	2086
Produit 2	2027	2007
Produit 3	2069	2008
Tous les autres produits	2076	2009
Total		100%

B-3 Tous les autres revenus d'exploitation

	\$'000 CDN
11. Revenus provenant de location et de location à bail	2046
12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)	2068
13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchise) Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.	2077

Total des revenus

	\$'000 CDN
14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)	2080
15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)	2097
16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15) (ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	2098

17. Paiements échelonnés

Les deux questions suivantes s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines):

17.1 Montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré.	2064
---	------

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de: Sources canadiennes ²⁰⁶⁶ _____ % Autres pays ²⁰⁶⁷ _____ %

C - Dépenses

Veillez inclure: • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Veillez exclure: • TPS/TVH, TVQ;
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Note: S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici ³⁰⁰¹

C-1 Rémunération du travail

\$'000 CAN

1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances) Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada). Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3010
2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3040
3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)	3041
4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation Inclure • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario; • Cotisation de l'employeur au «Fond des services de santé du Québec»; • Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation; • Impôt de Terre-Neuve sur la masse salariale.	3042

C-2 Entrées de l'activité manufacturière

Veillez exclure: • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):
3003 1 Achats 2 Usage 3 Autre (veuillez spécifier): 3004 _____

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.001 Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé), chlorure de sodium pur; eau de mer	2501	Tonnes métriques	13001	15001
6.002 Graphite naturel, brut	2504	Tonnes métriques	13002	15002

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.003 Sables siliceux et sables quartzeux	2505 1	Tonnes métriques	13003	15003
6.004 Sables naturels (excluant les sables siliceux et sables quartzeux)	2505 9	Tonnes métriques	13004	15004
6.005 Bentonite	2508 1	Tonnes métriques	13005	15005
6.006 Argiles réfractaires	2508 3	Tonnes métriques	13006	15006
6.007 Grenat et abrasifs naturels (excluant bruts ou en morceaux irréguliers), concassés, broyés ou en grains fin, à l'exclusion d'émeri et corindon	2513 20 99	Tonnes métriques	13007	15007
6.008 Dolomie non calcinée ni frittée, dite "crue"	2518 1	Tonnes métriques	13008	15008
6.009 Dolomie calcinée ou frittée	2518 2	Tonnes métriques	13009	15009
6.010 Castines	2521 00 1	Tonnes métriques	13010	15010
6.011 Pierre à chaux industrielle (excluant pour fabrication de la chaux ou du ciment et d'origine étrangère)	2521 00 30 9	Tonnes métriques	13011	15011
6.012 Chaux vive	2522 1	Tonnes métriques	13012	15012
6.013 Chaux éteinte	2522 2	Tonnes métriques	13013	15013
6.014 Chaux hydraulique	2522 3	Tonnes métriques	13014	15014
6.015 Spath fluor	2529 2	XXX	XXXXX	15015

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.016 Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)	2601	Tonnes métriques	13016	15016
6.017 Bauxite, à l'exclusion de la qualité réfractaire (incluant alumine fondue brute)	2606 00 9	Tonnes métriques	13017	15017
6.018 Minerais de plomb et leurs concentrés	2607	XXX	XXXXXX	15018
6.019 Minerais de zinc et leurs concentrés	2608	XXX	XXXXXX	15019
6.020 Minerais de chrome	2610 00 00 1	Tonnes métriques	13020	15020
6.021 Minerais de titane et leurs concentrés	2614	XXX	XXXXXX	15021
6.022 Minerais et leurs concentrés (excluant le minerai de fer, manganèse, cuivre, nickel, aluminium, plomb, zinc, chrome, molybdène, titane, argent ou bauxite)	2617	Tonnes métriques	13022	15022
6.023 Charbon bitumineux, pulvérisés ou non, autres que agglomérés	2701 12	Tonnes métriques	13023	15023
6.024 Cokes et semi-cokes de charbon, lignite ou tourbe, agglomérés ou non, charbon de cornue	2704	Tonnes métriques	13024	15024
6.025 Goudrons de charbon, lignite ou tourbe et autres goudrons minéraux	2706	XXX	XXXXXX	15025
6.026 Brai et coke de brai de goudron de charbon ou d'autres goudrons minéraux	2708	XXX	XXXXXX	15026
6.027 Kérosène (excluant carburéacteur)	2710 00 3	Milliers de litres	13027	15027
6.028 Mazouts lourds (nos 4, 5 et 6)	2710 00 6	XXX	XXXXXX	15028

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.029 Huiles et graisses lubrifiantes	2710 00 8	XXX	XXXXX	15029
6.030 Gaz naturel, à l'état gazeux	2711 21	Milliers de mètres cubes	13030	15030
6.031 Coke de pétrole	2713 1	Tonnes métriques	13031	15031
6.032 Chlore	2801 1	Tonnes métriques	13032	15032
6.033 Hydrogène	2804 1	XXX	XXXXX	15033
6.034 Argon	2804 21	XXX	XXXXX	15034
6.035 Azote	2804 3	XXX	XXXXX	15035
6.036 Oxygène	2804 4	Milliers de mètres cubes	13036	15036
6.037 Silicium	2804 6	Tonnes métriques	13037	15037
6.038 Sélénium	2804 9	XXX	XXXXX	15038
6.039 Acide sulfurique, oléum	2807	Tonnes métriques	13039	15039
6.040 Acide nitrique	2808 00 1	XXX	XXXXX	15040
6.041 Acide phosphorique et acides polyphosphoriques	2809 2	XXX	XXXXX	15041
6.042 Fluorure d'hydrogène (acide fluorhydrique)	2811 11	XXX	XXXXX	15042

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.043 Dioxyde de carbone	2811 21	Tonnes métriques	13043	15043
6.044 Dioxyde de soufre	2811 23	Tonnes métriques	13044	15044
6.045 Ammoniac anhydre	2814 1	Kilogrammes	13045	15045
6.046 Hydroxyde de sodium (soude caustique)	2815 1	Tonnes métriques	13046	15046
6.047 Hydroxyde de potassium (potasse caustique)	2815 2	XXX	XXXXX	15047
6.048 Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel	2818 2	Tonnes métriques	13048	15048
6.049 Dioxyde de manganèse	2820 1	Tonnes métriques	13049	15049
6.050 Oxydes de fer	2821 10 1	XXX	XXXXX	15050
6.051 Oxydes de titane	2823	XXX	XXXXX	15051
6.052 Fluorures d'aluminium	2826 12	Tonnes métriques	13052	15052
6.053 Chlorure d'ammonium	2827 1	XXX	XXXXX	15053
6.054 Hypochlorite de sodium	2828 90 1	XXX	XXXXX	15054
6.055 Carbonate de disodium (carbonate anhydre)	2836 2	Kilogrammes	13055	15055
6.056 Tétraborate de disodium (borax raffiné)	2840 1	Tonnes métriques	13056	15056

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.057 Carbure de calcium	2849 1	XXX	XXXXX	15057
6.058 Éthylène	2901 21	Tonnes métriques	13058	15058
6.059 Méthanol (alcool méthylique)	2905 11	XXX	XXXXX	15059
6.060 Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs dérivés, autres que formiques, acétiques, mono-, di- ou trichloroacétiques, propioniques, butyriques, palmitiques et les esters	2915 9	XXX	XXXXX	15060
6.061 Nitrate de sodium	3102 5	XXX	XXXXX	15061
6.062 Matières colorantes organiques synthétiques et préparations à base de ces matières	3204 1	XXX	XXXXX	15062
6.063 Produits inorganiques des types utilisés comme luminophores	3206 5	XXX	XXXXX	15063
6.064 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou naturels, dispersés ou dissous dans un milieu NON AQUEUX (à base d'huile)	3208	XXX	XXXXX	15064
6.065 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou naturels, dispersés ou dissous en milieu AQUEUX	3209	XXX	XXXXX	15065
6.066 Encres d'imprimerie	3215 1	XXX	XXXXX	15066
6.067 Colles de caséine	3501 90 2	XXX	XXXXX	15067
6.068 Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés	3703	XXX	XXXXX	15068

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.069 Pâtes, blocs, plaquettes et autres demi-produits à base de graphite ou autre carbone, autres que le graphite artificiel, colloïdal et les pâtes carbonés	3801 9	XXX	XXXXX	15069
6.070 Charbon activé	3802 1	XXX	XXXXX	15070
6.071 Matières minérales naturelles activées; noirs d'origine animale incluant noir épuisé, autres que le charbon	3802 9	XXX	XXXXX	15071
6.072 Colophanes	3806 1	Kilogrammes	13072	15072
6.073 Flux et autres préparations auxiliaires pour le soudage ou le brasage des métaux, autres que le décapage	3810 9	XXX	XXXXX	15073
6.074 Additifs préparés pour huiles minérales ou liquides similaires, autres que les préparations antidétonantes et les additifs pour huiles lubrifiantes	3811 9	XXX	XXXXX	15074
6.075 Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	3812 2	XXX	XXXXX	15075
6.076 Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires, autres que les préparations à base de graphite ou carbone	3816	XXX	XXXXX	15076
6.077 Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; préparations pour l'industrie chimique ou ses industries connexes	3823	XXX	XXXXX	15077
6.078 Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	3824 4	XXX	XXXXX	15078
6.079 Préparations des types utilisés dans la fabrication des peintures	3824 90 1	XXX	XXXXX	15079
6.080 Solutions de galvanoplastique	3824 90 51	XXX	XXXXX	15080

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.081 Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs incluant les émulsifiants et les préparations clarifiantes pour vins et autres boissons fermentées (excluant celles contenant des enzymes)	3824 90 99	XXX	XXXXX	15081
6.082 Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3901	XXX	XXXXX	15082
6.083 Polypropylène sous forme primaire	3902 1	XXX	XXXXX	15083
6.084 Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires	3904	XXX	XXXXX	15084
6.085 Résines alkydes (résines de polyesters)	3907 5	XXX	XXXXX	15085
6.086 Polyamides (y compris le nylon), sous formes primaires	3908	XXX	XXXXX	15086
6.087 Plaques, feuilles, pellicules, bandes, rubans et autres articles auto-adhésifs de forme plate en matières plastiques	3919	XXX	XXXXX	15087
6.088 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs)	3920	XXX	XXXXX	15088
6.089 Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle, gommes naturelles similaires, formes primaires, plaques, feuilles, bandes	4001	XXX	XXXXX	15089
6.090 Caoutchouc synthétique, ses mélanges avec du caoutchouc naturel, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	4002	XXX	XXXXX	15090
6.091 Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple)	4009	XXX	XXXXX	15091

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.092 Copeaux de bois	4401 2	Tonnes métriques, séché au four	13092	15092
6.093 Bois d'oeuvre	4407	XXX	XXXXX	15093
6.094 Contre-plaqués, panneaux plaqués et bois stratifiés similaires	4412	XXX	XXXXX	15094
6.095 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids n'excédant pas 150 g/m2 excluant matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène, papiers d'emballage kraft, papiers isolants pour câble électrique, papiers mousseline pour condensateurs ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, en r	4804 31 9	Tonnes métriques	13095	15095
6.096 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids excédant 225 g par m2, en rouleaux ou feuilles (ex. cartons comprimés d'isolation)	4804 51	Tonnes métriques	13096	15096
6.097 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids n'excédant pas 150 g par m2, autres que kraft, en rouleaux ou en feuilles (ex. papiers d'emballage, papier pour cannelure)	4805 6	Tonnes métriques	13097	15097
6.098 Papiers fins couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, sans bois, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, en rouleaux ou en feuilles (ex. calendriers, menus)	4810 1	Tonnes métriques	13098	15098
6.099 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	XXX	XXXXX	15099
6.100 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% des éléments de magnésium, de calcium et/ou de chrome	6902 1	XXX	XXXXX	15100

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.101 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% d'alumine, de silice ou d'un mélange de ces produits	6902 2	XXX	XXXXX	15101
6.102 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires (excluant les articles contenant plus de 50% de magnésium, de calcium, de chrome ou d'un mélange de ces produits, ou les articles contenant plus de 50% d'alumine, de silice ou d'un mélange de ces produits)	6902 9	XXX	XXXXX	15102
6.103 Articles céramiques réfractaires, tels que cornues, creusets, tubes, gaines et baguettes (excluant de construction)	6903	XXX	XXXXX	15103
6.104 Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple)	7019	XXX	XXXXX	15104
6.105 Pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées, ni serties; pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport	7103	XXX	XXXXX	15105
6.106 Pierres synthétiques ou reconstituées, même travaillées ou assorties mais non enfilées ni montées ni serties; pierres synthétiques ou reconstituées non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport	7104	XXX	XXXXX	15106
6.107 Argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre	7106	XXX	XXXXX	15107
6.108 Plaque ou doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées	7107	XXX	XXXXX	15108
6.109 Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre	7108	XXX	XXXXX	15109

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.110 Platine, sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre	7110	XXX	XXXXX	15110
6.111 Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires	7201	Tonnes métriques	13111	15111
6.112 Ferrosilicium contenant en poids plus de 55% de silicium	7202 21	Tonnes métriques	13112	15112
6.113 Ferrosilicium, contenant en poids n'excédant pas 55% de silicium	7202 29	Tonnes métriques	13113	15113
6.114 Ferro-silico-chrome	7202 5	Tonnes métriques	13114	15114
6.115 Ferromolybdène	7202 7	Tonnes métriques	13115	15115
6.116 Ferrovanadium	7202 92	Tonnes métriques	13116	15116
6.117 Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier	7204	Tonnes métriques	13117	15117
6.118 Lingots de fer ou d'aciers non alliés d'une pureté inférieure de 99,94% fer	7206 1	XXX	XXXXX	15118
6.119 Demi-produits en fer ou en aciers non alliés	7207	Tonnes métriques	13119	15119
6.120 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus	7208	Tonnes métriques	13120	15120
6.121 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus	7209	Tonnes métriques	13121	15121

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.122 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus	7210	XXX	XXXXX	15122
6.123 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus	7211	Tonnes métriques	13123	15123
6.124 Produits laminés plats, en fer ou aciers non alliés, zingués électrolytiquement, largeur moins de 600 mm	7212 2	XXX	XXXXX	15124
6.125 Produits laminés plats, en fer ou aciers non alliés, plaqués ou revêtus, autre qu'électrolytiquement, largeur moins de 600 mm	7212 5	XXX	XXXXX	15125
6.126 Fil machine en fer ou aciers non alliés, laminé à chaud	7213	Tonnes métriques	13126	15126
6.127 Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage, autre qu'en spires	7214	Tonnes métriques	13127	15127
6.128 Barres étirées à froid en aciers non alliés	7215	Tonnes métriques	13128	15128
6.129 Profilés en fer ou en aciers non alliés	7216	XXX	XXXXX	15129
6.130 Fils en fer ou en aciers non alliés	7217	Tonnes métriques	13130	15130
6.131 Lingots ou autres formes primaires en aciers inoxydables	7218 1	Tonnes métriques	13131	15131
6.132 Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus	7219	Tonnes métriques	13132	15132

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.133 Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm	7220	Tonnes métriques	13133	15133
6.134 Barres et profilés en aciers inoxydables	7222	Tonnes métriques	13134	15134
6.135 Fils en acier inoxydable	7223	XXX	XXXXX	15135
6.136 Lingots et autres formes primaires, aciers alliés, autre qu'inoxidables	7224 1	Tonnes métriques	13136	15136
6.137 Demi-produits en aciers alliés, autre qu'inoxidables	7224 9	Tonnes métriques	13137	15137
6.138 Produits laminés plats en aciers alliés, autre qu'inoxidables, d'une largeur de 600 mm ou plus	7225	Tonnes métriques	13138	15138
6.139 Produits laminés plats en aciers alliés autre qu'inoxidable, d'une largeur inférieure à 600 mm	7226	Tonnes métriques	13139	15139
6.140 Fil machine en aciers alliés autres qu'inoxidable	7227	XXX	XXXXX	15140
6.141 Barres et profilés en aciers alliés autre qu'inoxidable; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés	7228	XXX	XXXXX	15141
6.142 Fils en aciers alliés, autres que aciers inoxydables	7229	XXX	XXXXX	15142
6.143 Tubes, tuyaux et profilés creux en fer (autre que fonte) ou acier, sans soudure	7304	XXX	XXXXX	15143
6.144 Tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier, d'un diamètre extérieur de 406.4 mm ou moins	7306	Tonnes métriques	13144	15144

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.145 Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier	7307	XXX	XXXXX	15145
6.146 Vis, boulons, écrous, rivets, crochets à pas de vis, goupilles, chevilles, rondelles et articles similaires, en fer ou en acier	7318	XXX	XXXXX	15146
6.147 Articles moulés en fonte, fer ou acier	7325	XXX	XXXXX	15147
6.148 Cathodes et sections de cathodes en cuivre, sous forme brute	7403 11	Kilogrammes	13148	15148
6.149 Billettes en cuivre, sous forme brute	7403 13	Kilogrammes	13149	15149
6.150 Alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	7403 21	Kilogrammes	13150	15150
6.151 Alliages à base de cuivre- étain (bronze)	7403 22	Kilogrammes	13151	15151
6.152 Alliages à base de cuivre- nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maïllechort)	7403 23	Kilogrammes	13152	15152
6.153 Autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du cuivre, laiton, bronze, cupronickel et maïllechort)	7403 29	Kilogrammes	13153	15153
6.154 Déchets et débris de cuivre	7404	Kilogrammes	13154	15154
6.155 Alliages mères de cuivre	7405	XXX	XXXXX	15155
6.156 Barres et profilés en cuivre	7407	XXX	XXXXX	15156
6.157 Tôles et bandes en cuivre affiné, épaisseur excédant 0,15 mm	7409 1	Tonnes métriques	13157	15157

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.158 Tubes et tuyaux en cuivre	7411	Tonnes métriques	13158	15158
6.159 Alliages de nickel	7502 2	Kilogrammes	13159	15159
6.160 Barres, tiges, profilés et fils en nickel	7505	XXX	XXXXX	15160
6.161 Aluminium sous forme brute, non allié	7601 1	Kilogrammes	13161	15161
6.162 Alliages d'aluminium sous forme brute	7601 2	Kilogrammes	13162	15162
6.163 Déchets et débris d'aluminium	7602	Kilogrammes	13163	15163
6.164 Poudres et paillettes d'aluminium	7603	XXX	XXXXX	15164
6.165 Barres, tiges et profilés en alliages d'aluminium	7604 29	Kilogrammes	13165	15165
6.166 Fils en aluminium, non revêtus ou recouverts	7605	Tonnes métriques	13166	15166
6.167 Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	7606	Tonnes métriques	13167	15167
6.168 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm	7607	Tonnes métriques	13168	15168
6.169 Tubes et tuyaux en aluminium	7608	Tonnes métriques	13169	15169
6.170 Moulages, en aluminium	7616 99 2	XXX	XXXXX	15170
6.171 Plomb affiné, sous forme brute	7801 1	Kilogrammes	13171	15171

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.172 Plomb sous forme brute, excluant affiné, contenant de l'antimoine comme second élément prédominant en poids	7801 91	Kilogrammes	13172	15172
6.173 Zinc sous forme brute	7901	Tonnes métriques	13173	15173
6.174 Étain sous forme brute	8001	XXX	XXXXX	15174
6.175 Magnésium sous forme brute	8104 1	Tonnes métriques	13175	15175
6.176 Manganèse, forme brute	8111 00 1	XXX	XXXXX	15176
6.177 Enclumes, forges portatives, meules avec bâtis, à main ou à pédale	8205 8	XXX	XXXXX	15177
6.178 Bondes filetées, plaques de bondes, scellés, et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs	8309 90 9	XXX	XXXXX	15178
6.179 Fils, baguettes, électrodes et articles similaires de brasage ou de soudage en métaux communs	8311	XXX	XXXXX	15179
6.180 Appareils et dispositifs de filtration ou épuration de l'eau	8421 21	Nombre	13180	15180
6.181 Lingotières pour les aciéries ou fonderies	8454 20 1	XXX	XXXXX	15181
6.182 Cylindres de laminoirs à métaux	8455 3	XXX	XXXXX	15182
6.183 Arbres de transmission manivelles; paliers; engrenages; vis à billes; boîtes vitesses; volants, courroies; embrayages, couples	8483	XXX	XXXXX	15183
6.184 Parties de transmission ou autres parties de machines pour transmettre l'énergie	8483 9	XXX	XXXXX	15184

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.185 Transformateurs, convertisseurs statiques électriques (par exemple redresseurs) et bobines de réactance	8504	XXX	XXXXX	15185
6.186 Parties de piles et batteries primaires, autres que en matières plastiques	8506 90 9	XXX	XXXXX	15186
6.187 Électrodes pour les fours	8545 11	XXX	XXXXX	15187
6.188 Électrodes en carbone ou graphite, usage électrique, autres que pour les fours	8545 19	XXX	XXXXX	15188
6.189 Pièces embouties pour ailes, portes, capots	8708 29 91	XXX	XXXXX	15189
6.190 Parties d'autres véhicules aériens	8803 9	XXX	XXXXX	15190
10191 6.191 Toutes autres matières premières et composantes (préciser séparément les produits importants)	11191	12191	13191	15191
7. Total des achats de matières premières et composants				15999

Recyclage des matières premières et composants

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?

3308 1 Oui 3 Non

9. Si oui, veuillez spécifier lesquels de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées.

3309 1 Papier/fibre 2 Métal 3 Plastique 4 Verre 5 Autre

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.001 Polystyrène, sous formes primaires	3903 1	35001
10.002 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs)	3920	35002
10.003 Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matière plastique	3923 2	35003
10.004 Barils en matières plastiques	3923 90 3	35004
10.005 Revêtements pour palettes en matières plastiques	3923 90 92	35005
10.006 Bois d'oeuvre	4407	35006
10.007 Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires (incluant tourets à câbles), en bois	4415 1	35007
10.008 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	4415 20 1	35008
10.009 Canettes et bobines, en bois	4421 90 37	35009
10.010 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4804	35010
10.011 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 1	35011
10.012 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	4819 2	35012
10.013 Boîtes rigides en papier ou carton	4819 50 2	35013
10.014 Étiquettes en papier, imprimés	4821 10 1	35014
10.015 Attaches en papier, imprimées	4821 10 2	35015

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.016 Courroies d'acier contenant < .25% de carbone	7211 23 10 1	35016
10.017 Tonneaux en fer ou en acier d'une capacité de 50 litres ou plus mais n'excédant pas 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, autres que pour gaz comprimé ou liquéfié	7310 10 2	35017
10.018 Boîtes ou bidons en fer ou acier, d'une capacité de moins de 50 litres, autre que fermeture par soudage ou sertissage	7310 29 31	35018
10.019 Fils, anneaux torsadés, fils simples plats ou doubles torsadés lâche en fer ou en acier, pour clôtures, autres que fils barbelés	7313 00 9	35019
10.020 Dévidoirs et bobines en fer ou en acier	7326 90 37	35020
30021 10.021 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31021	35021
11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage		35999
12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements		3302
13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.-à-d. travail sur commande et de réparation)		4046
14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montant déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		3310

C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

- Veillez exclure:**
- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-4, « Dépenses pour achats de services »**, à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
 - toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière »**, à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

	Quantité	\$'000 CAN
15. Dépenses en énergie et en eau:	4079 '000 KWH	4030
15.1 Électricité		4032
15.2 Essence		4072
15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)		4073
15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)		4041
15.5 Carburant diesel		4074
15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)		4045
15.7 Gaz naturel		4071
15.8 Charbon		4060
15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)		
Veillez spécifier les articles principaux: 4057		
15.10 Services publics d'approvisionnement en eau		4065
16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)		4066

17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location?
 4077 1 Oui 3 Non
18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)?
 4078 1 Oui 3 Non

C-4 Dépenses pour achats de services

	\$'000 CAN
19. Dépenses pour le transport de marchandises et l'entreposage de biens	4070
20. Frais de poste et de messagerie	4085
21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications	4101
22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
23. Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage. Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.	4175
24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais pour services de recherche de personnel)	3080

C-4 Dépenses pour achats de services (suite)

\$'000 CAN

25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la question 35, « Frais de gestion ou tout autre frais de service versés au siège social et aux autres unités de service d'appoint aux entreprises »	4350
28. Services de publicité	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section «Total des dépenses».	4500

C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation

\$'000 CAN

32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de service (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation (inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs) (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section «Total des dépenses».	4569

Total des dépenses

\$'000 CAN

39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40) (ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

Note: Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici 3002

D - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à d. le montant inscrit dans les livres comptables)

Veillez inclure • les stocks **appartenant** à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure • les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5560	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier): 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production **Juste-à-temps** comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1 Oui 3 Non

Commandes non remplies

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter le guide pour plus d'information.

\$'000 CAN

5554

E - Première destination des livraisons

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la **Section B - Revenus**. Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination	\$'000 CAN	OU	%
1. Terre-Neuve	8600		8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3. Nouvelle-Écosse	8605		8405
4. Nouveau-Brunswick	8610		8410
5. Québec	8620		8420
6. Ontario	8625		8425
7. Manitoba	8630		8430
8. Saskatchewan	8635		8435
9. Alberta	8640		8440
10. Colombie-Britannique	8645		8445
11. Yukon	8655		8455
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8651		8451
13. Nunavut	8652		8452
14. États-Unis	8665		8465
15. Mexique	8670		8470
16. Pays de l'Union européenne ¹	8677		8477
17. Pays de l'Asie-Pacifique ²	8678		8478
18. Tous les autres pays	8676		8476
Total (Si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus , « Total des sorties de l'activité manufacturière »)	8680		100%

¹ Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

² Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Vietman

F - Effectif selon l'emplacement

Veuillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veuillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Les travailleurs de la production manufacturière incluent ceux inscrits sur la liste de paye de cet établissement affectés à :

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

Les travailleurs de la production non-manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire:

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Traitements, salaires, primes, commissions, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
TOTAL - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section)			6181	6000

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaires, veuillez cocher la/les case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- 1. 9953 Nouveau contrat/perte de contrat
- 9954 Changements organisationnels
- 9955 Expansion des installations/réduction
- 9945 Changements dans la gamme des produits
- 9956 Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation
- 9957 Sous-traitance
- 9961 Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu
- 9958 Grève/lockout
- 9959 Mises à pied dues à l'automatisation
- 9944 Changements de fournisseur(s)
- 9936 Taux de change
- 9960 Changements de taxes/tarifs
- 9947 Changements de prix de la main-d'oeuvre ou des matières premières (entrées)
- 9946 Changements de prix des biens ou services vendus (sorties)

2. Veuillez expliquer ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises:

9962 _____

9963 _____

9964 _____

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce document? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910 9909

_____ heure(s) _____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie
- langage du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires
- clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

99201 _____

99202 _____

99203 _____

99204 _____

99205 _____

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999

OU

poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6



Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca